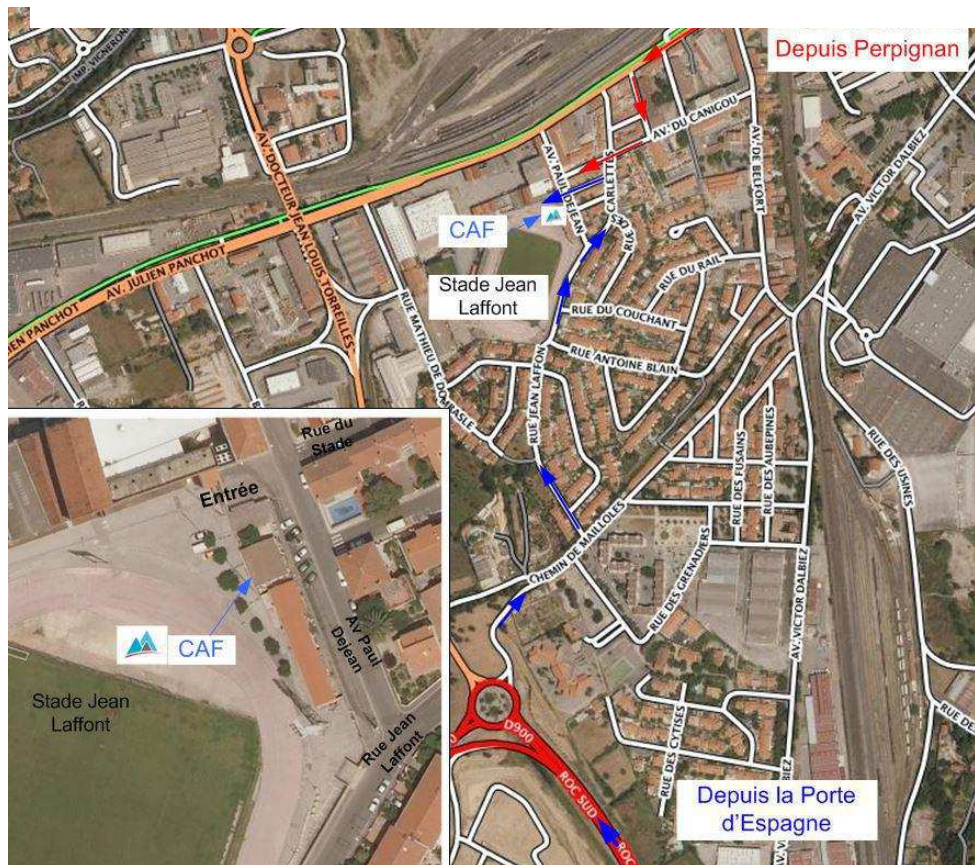


Venez nous voir pendant les permanences !

Plan d'accès :

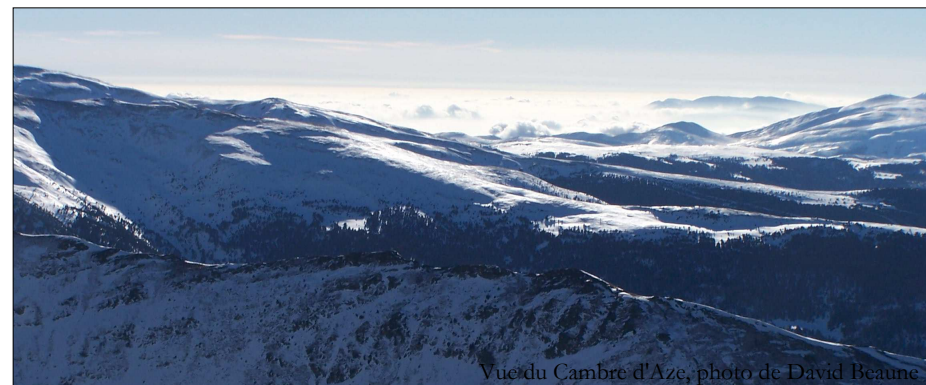


**Permanences adhérents et nouveaux arrivants :**  
Les Jeudis de 18h30 à 20h00

**Adresse :**

Club Alpin Français de Perpignan  
Stade Jean Laffont  
BP 21102 – Av. Paul DEJEAN  
66103 PERPIGNAN Cedex

☎ : +33(0)6 52 85 39 06  
🌐 : <http://perpignan.ffcam.fr/>  
✉ : [caf66000@gmail.com](mailto:caf66000@gmail.com)



**Le CAF de Perpignan vous accueille !**

Qui sommes nous ? Une association avec des adhérents de tous les âges, de toutes les origines et de tous les niveaux dont une quarantaine d'encadrants bénévoles, diplômés et motivés. Tous rassemblés au sein de ce club, plus que centenaire, pour y vivre nos passions communes : la montagne, la nature, l'aventure... Les sorties organisées chaque week-end permettent de redécouvrir la montagne, d'y pratiquer différents sports dans le respect des sites fréquentés, dans une bonne ambiance et en toute sécurité. Tout le monde y trouve son bonheur et progresse à son rythme :

**Randonnée**  
**Randonnée Raquettes**  
**Alpinisme**  
**Spéléologie**

**Marche Nordique**  
**Escalade**  
**Ski de randonnée**  
**Canyoning**



## Avant tout : l'inscription

Celle-ci vous donne accès à toutes les activités proposées par le club mais aussi celles des autres clubs de la Fédération. Elle permet aussi de participer aux stages et aux formations qualifiantes organisés au sein du club, des Comités Départemental et Régional ou de la Fédération.

Elle donne droit au prêt de matériel dont vous aurez besoin pendant les sorties, ainsi qu'une réduction de 50% sur les nuitées dans les refuges gérés par le CAF ou partenaires, à des tarifs préférentiels dans certains magasins de sport et à une réduction aux revues fédérale et régionale, à des avantages partenaires (Cap Vacances, Alibert Trekking).

Elle permet de bénéficier d'une assurance spécifique et très compétitive pour la pratique des sports de montagne en sortie club ou en individuel.

## Coût cotisations 2020/2021 nouveaux adhérents sans assurance

- de 18 ans	- de 18 ans*	18 à 24 ans	18 à 24 ans*	+ de 24 ans	Conjoint	Guide/Pro
45,30€	32,90€	54,40€	38,60€	68,90€	47,80€	64,40€

\* enfants ou petits enfants d'adhérents

Les tarifs comprennent les droits d'entrée (première inscription seulement) ainsi qu'une assurance responsabilité civile (obligatoire). Rajouter 20,80 € si prise d'une assurance optionnelle de personne et Assistance Secours France Europe (+17€ pour -18ans et pour 18 à 24ans). Pas de surplus pour sortie.

## Vous souhaitez adhérer ?

Rendez-vous aux permanences du jeudi soir. Si vous disposez d'un certificat médical de non-contre indication à la pratique des sports de montagne et d'un moyen de règlement, votre inscription peut être faite en quelques minutes seulement.

## Vous hésitez ?

Si vous hésitez à vous inscrire, vous pouvez participer à quelques sorties « découverte » moyennant une somme de 8€/jour correspondant à une assurance temporaire obligatoire. Ainsi vous pourrez voir si l'ambiance et les activités proposées vous plaisent !

## Pour participer aux sorties

Le programme des activités est établi tous les trimestres. Il est disponible au club et sur notre site internet. Pour participer aux sorties, vous devez venir vous inscrire, au plus tard, le jeudi qui précède la sortie. A cette occasion, vous pourrez rencontrer l'encadrant, prendre connaissance des lieux et heures de rendez-vous et louer le matériel nécessaire. L'esprit du CAF veut également qu'on essaie toujours de se regrouper dans les véhicules. Ceci permet de partager les frais de co-voiturage et de faire un petit geste pour l'environnement.

## A savoir

En montagne, de mauvaises conditions météo sont une source de danger à ne pas négliger. Les sorties peuvent donc être modifiées, reportées ou annulées en cas de mauvais temps. Les encadrants peuvent également limiter le nombre de participant pour des raisons de sécurité.

## Groupes Jeunes (sous réserve d'un nombre de jeunes)

Toutes les activités du programme sont ouvertes aux jeunes suivant leur autonomie avec l'accord de l'encadrant concerné. Les activités signalées « J » leurs sont plus particulièrement destinées.

Il existe également un « Groupe Jeunes Escalade » et un « Groupe Jeune Ecole d'Aventure » réservés aux jeunes d'au moins 9 ans et jusqu'à 18/20 ans. Moyennant une sur-cotisation, payable en plusieurs fois, ces jeunes peuvent participer aux sorties d'escalade spécifiques et d'autres activités encadrés par un professionnel diplômé d'Etat et/ou bénévoles diplômés du CAF, le samedi après midi et/ou dimanche, tous les 15 jours, voir des WE (sauf pendant les vacances scolaires). Pour plus de renseignement et pour les inscriptions, contactez Christophe CAMPOS au ☎ : +33(0)6 16 90 32 57 ou aux permanences.

## Escalade sur Pan – Parc des Sports de Perpignan

La municipalité de Perpignan nous met à disposition un pan d'escalade au Parc des Sports. Jours et heures d'encadrement auprès des encadrants escalade du Club.